

LA FRANCE EN VILLES

La France (65,8 millions d'habitants dont 63 millions pour la France métropolitaine) est un pays très urbanisé, à l'image des autres pays industrialisés et développés : 80% des Français vivent en ville ou plus précisément dans des « espaces à dominante urbaine », cad dans les villes et autour des villes dans les espaces dits périurbains car leurs habitants sont liés à la ville par leur mode de vie citadin, leur emploi, leurs loisirs.

En France, une ville correspond à 2000 habitants agglomérés, ce qui est un seuil bas. Mais ce chiffre est variable suivant les pays : la Scandinavie, dont la densité de peuplement est faible et la population dispersée, retient un seuil de 200 habitants agglomérés pour parler de ville, la Chine, 50 000. L'ONU propose le seuil de 5000 habitants.

L'urbanisation (**processus de concentration des hommes et des activités en milieu urbain**) de la France a été progressive, longtemps alimentée par l'exode rural qui s'est terminé dans les années 1960.

Les espaces urbains, attractifs, s'étendent et connaissent de ce fait d'intenses mutations. On assiste à un étalement des résidences et des activités, entraînant une explosion des mobilités, sources de nombreux problèmes. De vastes régions urbaines, polycentriques, intégrant des villes petites et moyennes et des communes rurales voient le jour.

A l'échelle nationale, la mondialisation renforce le dynamisme des grandes villes : lieux d'innovation, d'échanges, de création et de redistribution des richesses. Ce processus de métropolisation accentue les inégalités socio-spatiales. De nombreuses politiques sont menées pour atténuer la fragmentation urbaine mais leur efficacité est discutée.

L'opposition ville/campagne perd ainsi de sa pertinence. Certains espaces ruraux, bien connectés et pratiqués par les urbains, se dynamisent et s'orientent vers de nouvelles fonctions, d'autres au contraire connaissent de nombreuses difficultés. Les frontières de la ville deviennent difficiles à fixer.

Quelles caractéristiques revêt l'urbanisation en France et quels en sont les impacts sur le pays ?

Les régions françaises sont inégalement urbanisées (1° partie), la croissance urbaine galopante nécessite d'aménager les villes (2° partie). L'attrait des villes entraîne de grandes différences de dynamisme des espaces ruraux (3° partie).

I: L'URBANISATION DE LA FRANCE:

A: Des aires urbaines au dynamisme inégal :

<p>L'urbanisation en France est croissante depuis le milieu du XIX^es et concerne 80% de la population</p>	<p>Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, l'urbanisation (concentration de la population dans les villes) en France est croissante pour aboutir aujourd'hui au taux d'urbanisation (pourcentage de citadins/population totale) de 80%.</p>
<p>Les espaces mixtes (urbains/ruraux) se développent à la périphérie des villes rendent leurs limites floues</p>	<p>Mais les limites de la ville sont devenues difficiles à définir avec le développement d'espaces mixtes entre ville et campagne. C'est pourquoi l'INSEE utilise le terme d'aire urbaine pour définir cette situation qui découle de la généralisation du mode de vie urbain lié à une forte mobilité : Aire urbaine : espace constitué d'un pôle urbain (une ville-centre et ses proches banlieues caractérisée par la continuité des constructions) et d'une couronne de communes dites périurbaines à partir de deux critères : en géographie une commune est dite périurbaine lorsque sa zone bâtie principale est séparée du pôle urbain dont elle dépend par une zone non bâtie d'une largeur supérieure à 200 mètres ; en économie c'est une commune dans lesquelles au moins 40 % des actifs ont un emploi dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.</p>
	<p>C'est le résultat d'un processus qui s'est amorcé dans la seconde moitié du XIX^e siècle et qui s'est accéléré pendant les Trente Glorieuses. A la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'y avait encore que 53% d'urbains en France. Mais si l'on compte également ceux qui vivent en campagne mais dans la sphère d'influence d'une agglomération (unité urbaine qui regroupe une ville et ses banlieues), plus de 90% des habitants ont un mode de vie urbain.</p>
	<p>Ces aires urbaines présentent cependant un dynamisme inégal.</p>
	<p>Carte p. 116 : L'évolution de la population des aires urbaines françaises.</p>
	<p>La croissance des villes est inégale dans le temps et dans l'espace. Aujourd'hui ce sont les villes du Sud et de l'Ouest qui connaissent les dynamiques démographiques les plus fortes. Elles bénéficient de nombreux avantages (cadre de vie agréable, économie tertiairisée, nombreuses infrastructures de transport et culturelles, densités plus faibles...) et s'opposent aux villes du Nord au moindre dynamisme, exception faite de Paris.</p>

B: Le processus d'urbanisation entraîne une expansion spatiale :

<p>L'urbanisation croissante s'accompagne d'un étalement urbain</p>	<p>Cette forte urbanisation entraîne un étalement urbain qui a commencé dans les années 1960. Cette période correspond au « baby boom », à un important afflux d'immigrants appelés en France d'abord pour les besoins de la reconstruction puis en raison du dynamisme économique, à la poursuite de l'exode rural. L'augmentation de la population favorise alors l'extension du tissu urbain et en particulier celle des banlieues où l'on construit de grands ensembles (habitat collectif) pour abriter les populations les plus modestes.</p>
<p>De plus en plus d'urbains vivent à la périphérie des villes</p>	<p>À la même époque, la forte croissance économique française entraîne aussi une augmentation du niveau de vie et le développement de la classe moyenne. Cette dernière cherche à accéder à la propriété individuelle (encouragée par l'État) : les zones d'habitat pavillonnaire commencent à se développer dans l'espace péri-urbain (ensemble de communes distinctes de l'agglomération mais habitées essentiellement par des populations qui dépendent de celle-ci pour leur emploi, leurs services...). Cette avancée de la ville sur les espaces ruraux qui l'entourent est rendue possible par le développement de l'automobile. Aujourd'hui la majorité des citoyens français vit dans les banlieues et dans les zones périurbaines et non au centre des villes. La croissance urbaine s'est reportée toujours plus loin de la ville-centre jusqu'à 10 à 25 km pour les villes moyennes, 40 à 60 km pour les métropoles régionales et au-delà de 100 km pour Paris.</p>
<p>ce qui entraîne des mobilités plus nombreuses (migrations pendulaires)</p>	<p>Cette expansion spatiale des villes présente des conséquences importantes.</p> <p>Documents photocopiés : L'étalement urbain ; Et si on arrêtait l'étalement urbain ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Combiné avec la démocratisation de la voiture individuelle, l'étalement urbain entraîne en effet une très forte augmentation de la mobilité en particulier des migrations pendulaires. Il a aussi pour conséquences un engorgement des infrastructures de transport (embouteillages) et donc une augmentation de la pollution atmosphérique urbaine (nuage de pollution au-dessus des villes).
<p>un développement des infrastructures de transport entraînant un mitage de</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'étalement urbain nécessite un important développement des infrastructures de transport, ce qui entraîne une artificialisation du milieu (bétonnage de plus en plus important de vastes surfaces) ; il est responsable du mitage

<p>l'espace et des pollutions</p>	<p>(processus de grignotage de l'espace rural par la construction insuffisamment contrôlée d'édifices dispersés (lotissements, habitat isolé) ou d'infrastructures) qui entraîne une détérioration des paysages et des risques de pollution.</p>
<p>les aires urbaines deviennent polycentriques</p>	<p>➤ Il y a ensuite un desserrement des activités et des emplois dans les communes périurbaines : des centres commerciaux, technopôles, plateformes logistiques, complexes hôteliers, parcs d'attraction, « pôles de santé », aéroports et activités associées s'installent à proximité des roades et des échangeurs. Ces installations assurent des emplois et des services mais génèrent des mobilités complexes... et grignotent des terres agricoles.</p> <p>Dans ce contexte les grandes aires urbaines deviennent polycentriques, c'est-à-dire se dotent de pôles secondaires avec non seulement une fonction résidentielle, mais également des activités économiques et donc des emplois.</p> <p>Schéma : Une aire urbaine</p>

C: Un territoire inégalement métropolisé :

<p>La France est de plus en plus métropolisée</p>	<p>La métropolisation est la concentration croissante de la population et des activités dans les villes.</p> <p>Les métropoles ont une aire d'influence qui est proportionnelle à la quantité et à la qualité des services qu'elles proposent aux espaces qui l'entourent.</p>
<p>en lien avec la mondialisation mais cette métropolisation est inégale</p>	<p>Se met en place alors un réseau urbain, cad un ensemble hiérarchisé de villes d'une région ou d'un pays, dominé par une ou plusieurs métropoles. C'est un processus qui existe à toutes les échelles : une ville peut occuper le premier rang dans une région (métropole régionale), dans un pays (métropole nationale), voire à l'échelle d'un groupe de pays (métropole mondiale).</p> <p>Ce processus n'est pas propre à la France, dans le cadre de la mondialisation, on assiste à un phénomène de «métropolisation » à l'échelle de la planète. Partout les villes concentrent la population, les activités (industrielles, tertiaires), les pouvoirs (sièges sociaux d'entreprises, quartier d'affaire, administration publique, centres directionnels...)</p>

<p>Paris est la seule métropole française de rang mondial</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Paris, seule métropole de rang mondial en France :
<p>concentrant les fonctions de commandement</p>	<p>Avec son aire urbaine peuplée de 12 millions d'habitants, Paris accueille 18% de la population totale de la France. Elle participe largement à la croissance démographique nationale : son déficit migratoire, dû au départ des retraités, est largement compensé par un solde naturel positif du fait de la jeunesse de sa population.</p>
<p>générant près de 30% du PNB français</p>	<p>Paris concentre également les plus importantes fonctions de commandement. On y trouve 45% des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) (actifs à fort niveau de qualification travaillant dans les secteurs clés de l'économie), représentant près de 20% des emplois de l'aire urbaine parisienne.</p>
<p>carrefour de communications majeur (hub)</p>	<p>Son dynamisme économique – Paris génère près de 30% du PIB français – renforce encore sa domination écrasante sur le reste du réseau urbain français.</p> <p>Paris est aussi au centre du système de transport français. C'est notamment un hub (plate-forme de correspondance aéroportuaire qui regroupe et redistribue les voyageurs et les marchandises dans de nombreuses directions) majeur en Europe dont les deux aéroports internationaux (Roissy – Charles-de-Gaulle et Orly) assurent 70% du trafic aérien français et monopolisent l'essentiel des échanges internationaux.</p>
<p>d'où la notion de macrocéphalie</p>	<p>C'est de plus une ville mondiale, interface entre la France et le reste du monde.</p> <p>On peut ici parler de macrocéphalie (disposition d'un espace largement dominé par un pôle unique concentrant population, activités et fonctions au point de freiner voire d'empêcher le développement de pôles secondaires).</p>
<p>D'autres métropoles sont aussi dynamiques, attirent population et emplois mais aucune n'est de rang européen</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les métropoles régionales sont toutefois très dynamiques : <p>En dehors de Paris, le réseau urbain français comporte sept grandes métropoles qui dominent en province : Lyon, Aix-Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Strasbourg.</p> <p>D'après la carte n°3 p. 118 : quelles sont-elles ?</p> <p>Dossier documentaire p. 120-121 : Nantes, une métropole qui s'affirme de plus en plus :</p>
	<p>Elles sont pour la plupart moins puissantes que la moyenne des grandes métropoles de la dorsale européenne. Il n'y a pas de métropoles de rang européen comme Francfort, Milan... Mais leur population croît plus rapidement que celle de l'aire urbaine parisienne surtout pour les unités urbaines du Midi et de l'Ouest, les plus dynamiques : elles attirent</p>

<p>Les métropoles françaises sont reliées entre elles ou et avec d'autres villes européennes</p> <p>La France présente donc une organisation urbaine plus polycentrique</p>	<p>les CFM et arrivent à concurrencer Paris alors que les villes du Nord ne comptent que peu d'emplois dans les CFM.</p> <p>Bien qu'étant concurrentes, les métropoles renforcent leurs liens entre elles ou avec d'autres villes européennes (contrats de recherche, programme d'échanges universitaire « <i>Erasmus</i> » depuis 1987).</p> <p>La politique de développement des « métropoles d'équilibre », lancée en 1963 par la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) pour contrecarrer l'hypercentralisation du pays, a donc été suivie d'effets.</p> <p>Ainsi s'affirme une organisation plus polycentrique, qui n'est pas uniquement centré sur la capitale.</p>
---	--

D: La métropolisation renforce les inégalités territoriales :

<p>La métropolisation renforce les plus grandes villes</p> <p>qui disposent de réseaux de communication performants alors que les villes petites ou moyennes sont moins bien desservies, sont parfois victimes de l'effet tunnel</p> <p>et perdent de la population n'offrant que des services</p>	<p>Les métropoles fonctionnent en réseau, elles ont plus de lien entre elles qu'avec leur environnement immédiat, les plus grandes villes forment ainsi un archipel métropolitain (ensemble de métropoles entretenant de fortes relations et fonctionnant en réseau, au détriment des espaces intermédiaires). La métropolisation se traduit par le renforcement des plus grandes villes.</p> <p>Les métropoles structurent les réseaux de communication ce qui renforce encore leur suprématie car elles bénéficient des meilleures infrastructures (aéroport, autoroute, TGV). Ce n'est pas le cas des villes petites ou moyennes moins bien desservies. Même lorsqu'elles sont traversés par des réseaux de transport rapide (autoroutes, TGV) les petites villes peuvent être victimes d'un « effet tunnel » (situation dans laquelle se trouve un espace traversé par un axe de transport mais qui ne peut pas y accéder). L'effet tunnel se manifeste par le développement accéléré des espaces situés autour des accès aux axes de transports (entrées d'autoroute, gares TGV...) et l'isolement relatif des espaces traversés mais éloignés de ces points d'accès. Les espaces victimes de l'effet tunnel doivent subir les nuisances liés aux axes de transports sans bénéficier de leurs avantages.</p> <p>Les plus petites villes ou les villes intermédiaires de tailles moyennes perdent fréquemment de la population au profit des villes plus importantes qui attirent les hommes et les activités. Les deux tiers des aires urbaines de 20 000 à 100 000 habitants environ perdent aujourd'hui des habitants ; elles sont très déficitaires dans les régions en faible</p>
---	--

<p>non spécialisés</p> <p>Les espaces ruraux éloignés des grandes villes sont en marge de la métropolisation</p>	<p>croissance du Nord et de l'Est.</p> <p>Les villes petites et moyennes permettent d'accéder aux services et aux commerces non spécialisés, mais pas aux services supérieurs offerts par les métropoles.</p> <p>Quant aux espaces ruraux éloignés des grandes villes ils sont en marge de la métropolisation, par exemple la « diagonale du vide » du sud du Massif-Central aux Ardennes (étroite bande de territoire qui partage la France des Landes aux Ardennes et sur laquelle les densités de population sont relativement faibles).</p> <p>Carte p. 116</p>
--	---

La métropolisation favorise d'abord Paris, la principale interface française avec le reste du monde. Mais les métropoles régionales s'affirment également et structurent le territoire. Elles s'intègrent progressivement au réseau urbain européen néanmoins ce rééquilibrage peut aussi affaiblir Paris, seule ville mondiale du territoire français, dans sa compétition internationale et donc nuire au rayonnement de la France.

L'urbanisation et la croissance des métropoles posent d'importants problèmes. Il est donc nécessaire de planifier cette croissance et d'apporter des solutions aux nombreux problèmes qu'elle pose.

Bilan partie 1 :

- 1- Donnez les définitions des termes suivants : pôle urbain, aire urbaine, espace urbain, métropole, métropolisation, mégapole, mégalopole, migration pendulaire, polycentrisme, hub.
- 2- Quelle est la conséquence du processus d'urbanisation ?
- 3- Quelles sont les conséquences de l'étalement urbain ?
- 4- En quoi peut-on évoquer un territoire français inégalement métropolisé ?
- 5- Qu'appelle-t-on « effet tunnel » ?

II : AMENAGER LES VILLES :

A: La fragmentation spatiale et sociale de la ville s'accroît :

<p>Les centres villes sont réhabilités ou rénovés pour accueillir des populations aisées (gentrification)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des centres villes entre gentrification et ségrégation : <p>Les centres villes concentrent l'essentiel du patrimoine architectural (églises, immeubles anciens...) et des activités tertiaires (commerces, administration, activités culturelles...).</p> <p>Ils sont fortement valorisés depuis plusieurs décennies par des opérations de réhabilitation (réalisation de travaux importants dans un bâtiment existant pour le remettre en bon état) et de rénovation (destruction d'un bâtiment pour en reconstruire un neuf) avec pour conséquence une hausse des prix et des loyers.</p> <p>Ex de réhabilitation à Pau : le Palais des Pyrénées, la place Clémenceau, le Conseil Général à l'emplacement d'une minoterie.</p> <p>Seules les populations aisées peuvent désormais vivre au centre-ville. C'est le processus de gentrification (« embourgeoisement ») (processus d'exclusion progressive des classes populaires et moyennes du centre-ville au profit des classes aisées).</p>
<p>mais sont surtout des lieux de travail et de loisirs</p>	<p>Pour le reste de la population le centre ville est un lieu de vie quotidienne, pour le travail, les loisirs, les achats mais de moins en moins un lieu de résidence.</p> <p>Cependant lorsqu'il n'y a pas d'opérations de réhabilitation / rénovation les centres villes peuvent abriter des poches de pauvreté, souvent sous forme d'habitat insalubre : à Paris intra-muros dans l'est et surtout le Nord, à Marseille, le centre-ville est touché par la précarité.</p>
<p>La majeure partie des citadins habite des quartiers périphériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des périphéries plurielles : <p>La majeure partie des citadins habite des quartiers périphériques attirés par des prix plus abordables et la qualité du cadre de vie. Les premières couronnes, proches et bien équipées, sont généralement plus aisées que les périphéries éloignées où se trouvent relégués les ménages modestes.</p>

<p>très diverses</p> <p>qui peuvent abriter des populations défavorisées</p> <p>ou des populations aisées dans des résidences fermées</p>	<p>Les périphéries sont cependant très diverses avec des communes aisées qui contrastent avec les secteurs marqués par les grands quartiers d'habitat populaire.</p> <p>Deux évolutions actuelles renforcent la fragmentation des périphéries urbaines :</p> <p>1 - <u>La relégation urbaine</u> c'est-à-dire de la spécialisation de certaines zones dans l'accueil de populations défavorisées. Beaucoup correspondent aux grands ensembles d'habitation à loyer modéré (HLM) des années 1960 et 1970, comme Sarcelles ou la cité des 4000 à la Courneuve.</p> <p>Dossier documentaire p. 124-125 : La Courneuve, un exemple de ZUS :</p> <p>Ces quartiers sont touchés aujourd'hui par le départ des classes moyennes et l'aggravation des difficultés économiques et ont été classés ZUS (Zones urbaines sensibles [= quartier considéré comme en difficulté et prioritaire pour bénéficier de la politique de la ville]). Il y a environ en France 750 ZUS qui regroupent près de 4,5 millions de personnes.</p> <p>2 - <u>« L'enclavement résidentiel »</u> : concerne des catégories sociales plutôt aisées, il s'agit de résidences fermées, sécurisées (mur, portail automatique, digicode et visiophone) qui se développent en région parisienne et dans le Midi. Résidences inspirées du modèle anglo-saxon des « <i>gated communities</i> » en moins abouti (en France il n'y a pas, le plus souvent, d'équipements collectifs privatisés comme dans les résidences fermées américaines).</p> <p>Cela témoigne de la volonté de certains groupes sociaux de se séparer des autres en recherchant « l'entre-soi » (évitement des plus pauvres que soi dans le choix de l'habitat), en pratiquant une « politique de club » (refus de certaines communes d'accueillir des logements sociaux ou des équipements afin d'y préserver une certaine qualité de vie), en scolarisant les enfants dans certaines écoles au besoin en optant pour l'enseignement privé (évitement scolaire), ou en se logeant dans des résidences fermées. Le fait de côtoyer la misère et le chômage est perçu comme une forme de déclassement social.</p> <p>- Exemple : Enclave résidentielle fermée = Domaine des Hauts de Vaugrenier Villeneuve - Loubet (Alpes-Maritimes) =</p> <p>Le lotissement est constitué de villas et de petits immeubles aux jardins privatifs réduits : ce sont des résidences</p>
--	---

	<p>principales pour, environ, les 2/3, des résidences secondaires pour le reste. Le lotissement comporte trois lacs artificiels, de grandes avenues de desserte (28 km de voirie au total), une piscine olympique, 8 cours de tennis, un parc forestier, une école maternelle, salle polyvalente, club house et autour d'une place centrale se trouve pharmacie, pressing, supermarché, café - snack, marchand de journaux, salon de coiffure, esthétique, salle de sports, décoration d'intérieur, agences immobilières, cabinet d'architectes, cabinet d'ingénierie et de formation, entreprises multi-services : plomberie, jardinage, maçonnerie, cabinet d'infirmières, dentiste... des commerces et services de proximité qui facilitent la vie de tous les jours.. Le gardiennage est permanent, 24h/24, onze gardiens, un par hameau, se relaient à l'accueil. L'entretien des espaces collectifs est externalisé (une quarantaine d'emplois). Les résidents, en période estivale, sont environ 4 500 (1 800 foyers).</p>
--	---

B: Les politiques de la ville :

<p>Pour lutter contre la fragmentation urbaine, une politique de la ville s'est mise en place et prend plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lutte contre le chômage - rénovation urbaine 	<p>Pour tenter de résoudre les difficultés générées par la fragmentation urbaine, une « politique de la ville » s'est progressivement mise en place. L'état y a engagé des moyens très importants, mettant en place en 2003 un PNRU (Programme National de rénovation urbaine).</p> <p>La politique de la ville cible son action sur les zones urbaines sensibles ZUS et prend plusieurs formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ lutter contre le chômage et dynamiser les activités économiques. Certaines zones urbaines sont classées ZRU (zones de redynamisation urbaines): les entreprises qui s'y installent bénéficient d'exonérations sociales et fiscales. Une centaine, cumulant les plus forts taux de chômage, notamment des jeunes, des faibles niveaux de formation... sont devenues des ZFU (zones franches urbaines) dans lesquelles les entreprises obtiennent des avantages supplémentaires (pendant 5 ans). ◆ Rénover. Le Programme national de rénovation urbaine (PNRU) concerne plus de 500 quartiers classés en ZUS. Il s'agit de réhabiliter, démolir et construire de nouveaux logements et des équipements collectifs (destruction des grandes barres d'HLM et reconstruction de logements sociaux plus humains).
--	--

La politique de la ville souhaite mieux répartir les logements sociaux et faciliter la mixité sociale	La politique de la ville (rénober, réhabiliter, créer des emplois) s'accompagne d'une volonté de mieux répartir le logement social pour favoriser la mixité sociale. Depuis 2001, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) impose aux communes de plus de 3 500 habitants d'atteindre un minimum de 20% de logements sociaux, sous peine d'amendes. Certaines communes préfèrent toutefois payer des pénalités que de respecter la loi SRU. C'est le cas, par exemple du 16 ^{ème} arrondissement de Paris.
La loi DALO garantit un logement décent à tous, mais n'est pas appliquée, faute de moyens	Pour faire face au mal-logement, ou pour loger les personnes qui ne disposent pas d'habitation, l'État a voté un droit au logement opposable (loi DALO) en vigueur depuis 2008. Cette loi précise que l'État comme doit garantir un logement ou un hébergement décent à toute personne qui ne parvient pas à y accéder par ses propres moyens. Concrètement, depuis le 1 ^{er} janvier 2008, toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence peut faire valoir son droit à un logement. Les services de la préfecture sont chargés de trouver un logement. Mais la loi DALO est peu ou mal appliquée face à une très importante demande de plus de 4 millions de mal (ou de pas) logés. En effet, l'offre de logement reste insuffisante et l'instauration du DALO n'y change rien.
Les effets de la politique de la ville sont donc très mitigés	Malgré les dépenses liées à cette politique de la ville, les résultats sont mitigés. La rénovation urbaine n'est pas une réponse suffisante car le problème de fond est celui du sous-emploi et du chômage, qui sont à l'origine de trafics illégaux et d'insécurité. Ainsi à la Courneuve, au nord de Paris, « la cité des 4 000 », malgré une politique de rénovation urbaine entreprise depuis les années 1980, s'est rendue célèbre par sa violence liée aux gangs et à la drogue.

C: Vers la ville durable :

Il s'agit de reconstruire la ville sans consommer de nouveaux espaces	Actuellement, dans un souci de développement durable et dans un contexte de flambée du prix du pétrole, reconstruire la ville sur elle-même, sans consommer de nouveaux terrains vierges, est une réponse apportée à l'étalement urbain. Mais la plupart du temps, il est plus coûteux de démolir pour reconstruire ou de changer l'usage
--	---

<p>Les transports constituent un enjeu majeur : accès pour tous tout en limitant les pollutions</p>	<p>des bâtiments existants que de construire sur des terrains libres.</p> <p>Dans des villes toujours plus étalées, la politique de transports propres constitue un enjeu majeur. En outre, la difficulté à imposer la mixité sociale conduit à mener une politique qui favorise l'accès de la ville pour tous en s'efforçant de limiter la pollution en particulier dans les espaces centraux. Des réseaux de transport en commun se développent pour améliorer la fluidité de la circulation et limiter les rejets de gaz à effet de serre : bus fonctionnant avec des carburants moins polluants comme le diester (carburant élaboré à partir du colza et du tournesol) (Pau), création de réseaux de tramways dans les principales métropoles régionales avec parallèlement une tarification adaptée (Bordeaux, Nantes, Montpellier, Grenoble, Strasbourg), développement de l'usage du vélo (La Rochelle, Nantes, Pau).</p>
<p>L'Agenda 21 est le principal instrument de la politique de la ville durable</p>	<p>Les Agendas 21 locaux tentent également de promouvoir une ville durable L'Agenda 21 local est le principal instrument de développement durable dans l'avenir de la ville – il fixe un projet pour dix ou quinze ans – puisqu'il associe les trois piliers du développement durable. Un agenda 21 local est mis en œuvre par une collectivité locale, qui joue le rôle d'animateur en cherchant à associer l'ensemble des acteurs qui vivent, produisent ou consomment sur le territoire concerné.</p>
<p>Certaines villes se dotent d'écoquartiers</p>	<p>Dans le cadre des Agendas 21, des villes construisent des écoquartiers (nouveau quartier construit ex nihilo ou sur des friches à reconvertir et qui répond aux exigences du développement durable) où la mixité sociale et économique est recherchée ainsi qu'un urbanisme HQE (haute qualité environnementale).</p> <p>L'écoquartier du Lac est le premier du genre à Bordeaux. L'achèvement des travaux s'est effectué en 2012. Il accueille 2 150 logements, des commerces et des équipements de transport collectifs. Le quartier est autonome en énergie.</p> <p>L'organisation du quartier privilégie les modes de déplacements doux (bus, tramway, vélo, marche à pied). La proximité est favorisée. Les logements sont par exemple situés à moins de 400 mètres des écoles.</p> <p>Pour ce qui concerne les bâtiments, l'architecture bioclimatique est privilégiée. 70 % des logements sont en basse consommation. Un chauffage central fonctionne avec 80 % de biomasse bois et 20 % d'huiles de récupération</p>

	<p>végétales. Des panneaux solaires thermiques et photovoltaïques ont été installés. Les eaux pluviales sont valorisées.</p> <p>Toutefois, les écoquartiers ne peuvent pas faire à eux seuls une ville durable dans la mesure où ceux-ci sont rares et s'adressent surtout à des populations plutôt jeunes et aisées.</p>
--	---

Le processus de métropolisation accentue les inégalités socio-spatiales en raison du renchérissement du coût des loyers et du foncier dans les centres-villes.

Les territoires urbains juxtaposent donc des quartiers favorisés intégrés à la mondialisation et des quartiers défavorisés plus ou moins délaissés.

De nombreuses politiques sont menées pour atténuer la fragmentation urbaine. La politique de la ville cible son action sur les zones urbaines sensibles, dont certaines sont classées en zone franche urbaine, mais son efficacité est parfois discutée.

L'étalement urbain est responsable de l'accroissement des mobilités qui sont sources de nuisances, et des inégalités en termes de services et d'équipement entre le centre-ville et certaines périphéries. Penser la ville durablement est devenu un objectif majeur. La mise en place d'Agendas 21 locaux va dans le sens d'une ville durable.

Bilan partie 2 :

- 1- Qu'appelle-t-on gentrification ? Réhabilitation, rénovation d'un centre ville ?
- 2- En quoi la fragmentation spatiale et sociale de la ville s'accroît-elle ?
- 3- Quelle est la réponse apportée à cette fragmentation ?
- 4- Quels sont les buts de la politique de la ville ? Quels en sont les effets ?
- 5- Qu'entend-on par ville durable ?

III - ENTRE ATTRACTIVITÉ URBAINE ET NOUVELLES FORMES DE DÉVELOPPEMENT : LES ESPACES RURAUX :

L'espace rural représente 70 % du territoire français mais seulement 20 % des Français y vivent (contre 80 % dans les espaces urbains) dont désormais une minorité seulement sont des agriculteurs. Différents types d'espaces ruraux se distinguent en fonction de leurs relations avec la ville :

A: Les espaces ruraux deviennent des espaces pour citadins :

<p>Les espaces ruraux abritent de moins en moins d'agriculteurs</p>	<p>La moitié de la superficie du territoire français est utilisée pour la production agricole, cette fonction reste donc très présente dans les paysages, mais elle n'occupe plus que 3% de la population active. Au cours du XX^e siècle, le nombre d'agriculteurs a été divisé par dix et les effectifs agricoles continuent de baisser au rythme d'environ 10 000 par an.</p>
<p>et se caractérisent par l'importance de la fonction résidentielle</p>	<p>Les communes rurales, même éloignées des grandes villes, n'ont plus qu'une minorité d'actifs dans l'agriculture.</p> <p>Les espaces ruraux se caractérisent désormais par l'importance de la fonction résidentielle. La présence croissante de retraités, de résidences secondaires, le passage de touristes contribuent à faire vivre ces espaces ruraux et rééquilibrent le territoire par la richesse qui est transférée. On parle d'économie résidentielle (ensemble des services (commerces, transports, santé... destinés aux besoins des populations locales permanentes et des touristes)).</p> <p>Les communes périurbaines représentent aujourd'hui plus du tiers des communes françaises. Depuis les dix dernières années, elles ont connu une croissance moyenne de plus de 1,1 % par an pour des raisons variées: augmentation des prix du foncier en ville et volonté d'accéder à une maison individuelle de bonne superficie « à la campagne » mais non loin de la ville.</p> <p>Ces espaces restent agricoles mais remplissent de plus en plus la fonction de résidence pour des ménages qui viennent de la ville, continuent d'y travailler et mènent un mode de vie urbain mais également pour d'autres populations.</p>
<p>La composition sociale des zones périurbaines a changé ainsi que les paysages : on</p>	<p>Par conséquent, la composition sociale de la population des zones périurbaines a aussi changé : le nombre des actifs du secteur primaire a baissé au profit des actifs du tertiaire désormais majoritaires.</p> <p>L'augmentation de la population a provoqué une modification du paysage par l'étalement progressif de la superficie des lotissements et des quartiers résidentiels. Dans certaines communes périurbaines proches des échangeurs ou</p>

<p>assiste à un mitage des espaces naturels</p>	<p>des grands axes, on a également développé des zones d'activités : centres commerciaux, technopôles, aéroports, hôtels etc – où les habitants des zones périurbaines peuvent travailler (ce qui limite leur mobilité). Toutes ces constructions provoquent un mitage (processus de grignotage de l'espace rural par la construction insuffisamment contrôlée d'édifices dispersés (lotissements, habitat isolé) ou d'infrastructures) des espaces naturels et agricoles.</p>
<p>et au développement de pôles d'activités secondaires</p>	<p>Le développement traditionnel des villes en cercles du centre vers la périphérie (développement radiocentrique) n'est donc plus tout à fait la réalité puisque des pôles secondaires, satellites, se développent parallèlement autour des agglomérations créant des aires urbaines polycentriques (avec un centre principal et des centres secondaires).</p>

B: Les espaces ruraux consacrés à l'agriculture intégrée au marché mondial :

<p>De vastes espaces ruraux restent consacrés à l'agriculture et sont intégrés au marché mondial</p>	<p>Pour les agriculteurs, l'espace rural est un espace de travail, la terre un outil de production qu'ils entendent utiliser, valoriser au mieux de leurs intérêts économiques. De vastes espaces ruraux restent dédiés à l'agriculture, mais ils concentrent de moins en moins de population. Certaines de ces zones rurales sont depuis des siècles parfaitement intégrées au marché mondial : régions de grande culture céréalière (Bassin parisien, Beauce), régions viticoles (Bordelais, Bourgogne, Côtes du Rhône, Alsace), ou régions de cultures spécialisées (maraîchers nantais) qui pratiquent des cultures commerciales et d'exportation. L'Île-de-France est une grande région agricole (pour certaines productions agricoles comme le blé, la betterave ou les cultures maraîchères, elle arrive au 1^{er} ou 2^{ème} rang) et la première région française pour les industries agroalimentaires.</p>
<p>La proximité d'une ville est pour ces espaces source de dynamisme</p>	<p>La proximité d'une agglomération importante est donc pour les activités agricoles une source de nuisances mais aussi de vitalité (débouchés, innovation/recherche, investissements). La fonction agricole des espaces ruraux périurbains est désormais incluse en tant que telle dans les schémas d'aménagements.</p>

<p>C'est une agriculture productiviste aux coûts de production élevés et subventionnée par l'UE</p>	<p>Les agriculteurs qui travaillent dans ces espaces ont adopté les méthodes de l'agriculture productiviste en se mécanisant et en ayant recours aux engrais et produits phytosanitaires et n'ont plus besoin de beaucoup de main d'œuvre.</p> <p>Cette modernisation a entraîné des coûts d'investissements importants. C'est une agriculture largement subventionnée par l'Union européenne qui est plutôt prospère. Les propriétaires de ces grandes exploitations sont surtout des hommes d'affaires suivant attentivement les cours des matières premières à la bourse.</p> <p>La présence de consommateurs urbains, nombreux, à fort pouvoir d'achat, préoccupés de la qualité et de l'origine des produits permet de soutenir certaines formes d'agriculture : la demande de produits locaux préférés à des produits dont l'importation a consommé beaucoup d'énergie se développe ; l'essor de la vente directe, des fermes de cueillette et, depuis le début des années 2000 des AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), qui favorisent les partenariats entre producteurs et consommateurs.</p>
--	---

C: Les espaces ruraux défavorisés :

<p>Certains espaces ruraux sont en marge et en déclin en particulier ceux de la « diagonale du vide »</p> <p>Les densités y sont faibles, les exploitations de petite</p>	<p>Il existe aussi des espaces ruraux défavorisés et en marge, trop enclavés pour être des espaces périurbains. Sur un tiers du territoire, le vieillissement et le déclin démographique se poursuivent et posent de nombreux problèmes d'aménagement : maintien des services publics (les écoles ou les bureaux de poste par exemple) ou privés (les commerces), présence médicale qui se raréfie (fermeture de petits centres hospitaliers, insuffisance de médecins alors que la population vieillit).</p> <p>Les espaces ruraux qui dépendent principalement de l'activité agricole se situent surtout dans la « diagonale du vide » : en Lozère, en Corrèze, en Ardèche, dans le Cantal des villages se vident et les friches progressent. Certains secteurs de la Bretagne intérieure et de la montagne corse appartiennent à la même catégorie.</p> <p>Dans cette « France du vide » les densités sont inférieures à 25 habitants au km². Les activités reposent sur une agriculture souvent peu dynamique. On trouve souvent dans ces espaces ruraux en marge de petites exploitations</p>
---	---

<p>ainsi que les pôles d'excellence</p>	<p>Les pôles d'excellence rurale participent également à la revitalisation des espaces ruraux en difficultés. Ce sont des projets favorisant le développement des territoires ruraux qui reçoivent à ce titre un financement partiel de la part de l'État. Le label Pôle d'excellence rurale est attribué à un projet de développement économique situé sur un territoire rural et fondé sur un partenariat entre des collectivités locales et des entreprises privées.</p> <p>Afin de recevoir le label « pôle d'excellence rurale », un projet local doit permettre la mise en valeur des territoires ruraux dans quatre domaines principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • promotion des richesses naturelles, culturelles, et touristiques (patrimoine) ; • valorisation et gestion des ressources naturelles dans une perspective de développement durable ; • offre de services et accueil de nouvelles populations ; • productions industrielles et artisanales, services locaux, avec en particulier l'utilisation de techniques innovantes. <p>Une première vague de pôles d'excellence rurale a été lancée en 2006. Ce sont 379 projets qui ont été retenus, permettant de créer ou de maintenir 40 000 emplois. Une seconde vague, en 2010, a sélectionné 115 nouveaux pôles d'excellence rurale. La labellisation ouvre droit à une aide de l'État au financement, en moyenne de 20% du montant total du projet.</p>
--	--

Bilan partie 3 :

- 1- Quels différents espaces ruraux peut-on distinguer ?
- 2- Définir fonction résidentielle, mitage des espaces.
- 3- Quelles solutions sont apportées pour dynamiser les espaces ruraux ?

CONCLUSION :

- ◆ La France est un territoire urbanisé : les $\frac{3}{4}$ de la population et la majorité des activités se concentrent dans les villes, notamment dans les grandes aires urbaines.

La métropolisation affecte le territoire français. Avec la mondialisation, les villes cherchent à accéder au statut de métropole, mais cette évolution est sélective et concurrentielle : les villes du Sud et de l'Ouest sont aujourd'hui plus attractives que les villes du Nord et du Nord-Est, à l'exception de quelques pôles dynamiques.

L'armature urbaine française est macrocéphale. L'agglomération parisienne est la seule de rang mondial et domine largement les métropoles régionales.

- ◆ Les villes oscillent entre crise et aménagement.

La ville est un territoire marqué par de fortes inégalités sociales et spatiales. L'étalement est responsable de l'accroissement des mobilités et des inégalités en termes de services et d'équipement entre le centre-ville et certaines périphéries.

Les ZUS (zones urbaines sensibles) concentrent les indicateurs les plus défavorables et cristallisent les tensions urbaines.

Le DD urbain est une priorité. La multiplication des projets de réhabilitation et de rénovation, des lignes de transport durables, d'aménagement d'écoquartiers répond à ces objectifs.

- ◆ L'étalement urbain affecte les territoires ruraux, mités par le développement des villes et de ce fait transformés. Les populations et les activités se diversifient, amenant une nouvelle hiérarchie rurale. Aux campagnes péri-urbaines les plus dynamiques, et à celles qui connaissent une renaissance, s'oppose le rural profond qui demeure en marge.